



Consultations auprès des intervenants sur les Orientations de Bibliothèque et Archives Canada

Rapport sommaire des constatations Janvier 2005

Introduction

En 2004, Bibliothèque et Archives Canada (BAC) a mené auprès de ses intervenants une vaste consultation sur les orientations stratégiques proposées pour la nouvelle institution. Un document de consultation, intitulé « *Création d'un nouveau type d'institution du savoir : Orientations pour Bibliothèque et Archives Canada* », présentait un aperçu des orientations et posait des questions aux intervenants. Ce document a été affiché sur le site Web de BAC en juin 2004, et environ 150 groupes ont été invités à soumettre leurs commentaires par courriel, lettre ou téléphone, ou en utilisant un formulaire électronique.

Dans le cas de certaines communautés d'intervenants, BAC souhaitait obtenir une rétroaction sur des questions additionnelles précises. Nous avons donc adopté une approche de consultation multidimensionnelle, où la possibilité de fournir des réponses écrites concernant les orientations stratégiques a été complétée par des séances de consultation, des groupes de consultation et des entrevues. Ainsi, avec les représentants de la communauté de l'édition, on a procédé à des entrevues qui ciblaient principalement les changements proposés aux règlements sur le dépôt légal. En outre, des séances ont été tenues dans chaque province et territoire avec des représentants de la communauté archivistique. Lors des séances avec des représentants de la communauté archivistique, les discussions ont porté sur le renouvellement du programme existant de subventions et de contributions dont elle bénéficie et, de façon plus générale, sur les orientations stratégiques pour la nouvelle institution.

Les commentaires recueillis au cours des consultations tenues auprès de communautés spécifiques ont été résumés et sont intégrés au rapport lorsque approprié.

Aux efforts de BAC auprès des intervenants vient s'ajouter une étude globale des utilisateurs et de l'utilisation. Cependant, BAC reconnaît que les efforts visant à améliorer la connaissance et la compréhension des besoins des utilisateurs et de l'utilisation se poursuivront, dans la visée stratégique de BAC de maintenir son objectif clair et continu, axé sur la satisfaction du client.

Réponses reçues et séances tenues

BAC a reçu 55 réponses écrites. En grande partie, ces réponses provenaient d'associations qui représentent les communautés des bibliothèques, des archives, de la conservation, de la gestion des documents ou d'autres intervenants. Plusieurs réponses écrites sérieuses ont été reçues de personnes intéressées. La liste des répondants est donnée à l'Annexe 1.

De plus, BAC a tenu depuis mai 2004 vingt séances de consultation interactive auprès d'associations ou de groupes variés de représentants des communautés. Une liste apparaît à l'Annexe 2. BAC a également mené plus de trente entrevues téléphoniques auprès d'éditeurs et de spécialistes de l'information qui desservent des communautés culturelles dans l'ensemble du Canada.

Commentaires généraux

Des réponses écrites plus brèves et plus générales ont été expédiées par différents groupes; elles exprimaient en général des félicitations relatives à l'établissement de la nouvelle institution et un appui envers le mandat et les nouvelles orientations qui étaient exposées.

Une des questions générales que nous posions dans le document était la suivante : « Est-ce que les cinq orientations [décrites ci-dessus] donneront au Canada le type d'institution du savoir dont il aura besoin dans l'avenir? » Les réponses ont été extrêmement favorables. Les nouvelles orientations ont été décrites comme étant bien ciblées, ambitieuses, louables, essentielles et opportunes. On indiquait que ces orientations fournissaient un cadre suffisamment élargi pour l'avenir et constituaient, dans l'ensemble, une approche stratégique permettant à BAC de remplir son mandat.

« La création d'une nouvelle institution partageant les responsabilités est une étape hardie et innovatrice qui produira des bénéfices importants. BAC facilitera l'accès au « patrimoine documentaire » pour tous les Canadiens et favorisera l'établissement de nouveaux partenariats intéressants. »
Toronto Public Library

Un répondant a ajouté : « Il y a plusieurs énoncés solides et positifs dans le dernier segment (« Des démarches qui nous guideront dans la concrétisation de notre vision ») et nous apprécions vos efforts en vue de les mettre en œuvre. »

« Les éléments qui vous permettront d'atteindre votre vision reposent sur les stratégies complémentaires de collaboration et d'objectif. »
Canadian Library Association

Quelques répondants ont suggéré que la réussite de BAC dans la mise en œuvre de ses nouvelles orientations sera assujettie à certaines conditions. Ces conditions comprennent les éléments suivants : qu'un financement suffisant soit accordé permettant de soutenir le nouveau mandat; que les orientations reçoivent un effort et une attention soutenus; que ces orientations soient poursuivies de concert avec différents partenaires; que l'on accorde suffisamment d'attention à la préservation et à l'accès au niveau régional; et que BAC adopte une approche stratégique à la mise en œuvre de ses nouvelles orientations.

La plupart des répondants étaient contents de constater que BAC s’efforce de plus en plus de faire connaître le patrimoine documentaire aux Canadiens — en améliorant l’accessibilité, l’utilisation, la compréhension et l’appréciation. Les représentants des bibliothèques ont particulièrement apprécié les efforts déployés en ce sens et se sont dits prêts à aider BAC, par toutes sortes de moyens et par le biais de leur réseau de points de service, à rejoindre les Canadiens. Bien que la communauté des archives ait également appuyé l’accent nouveau sur l’accessibilité et l’utilisation, certains répondants du milieu des archives nous ont indiqué que la collecte, l’organisation et la préservation du patrimoine documentaire canadien constituaient une condition préalable à un accès élargi.

Commentaires sur le volet « Un nouveau type d’institution du savoir »

Après avoir décrit dans le document de consultation les opportunités que nous envisageons pour la nouvelle institution, nous avons demandé aux intervenants ce qu’ils considéraient comme nos plus importantes opportunités. Les réponses ont confirmé certaines des principales opportunités de BAC :

- Par le biais d’une intégration réelle, devenir un organisme homogène d’information pour le Canada;
- Combiner les forces des professions d’archivistes et de bibliothécaires en vue d’un objectif commun, à savoir l’acquisition, la préservation et de la diffusion du patrimoine documentaire;
- Devenir une voix reconnue et un chef de file en ce qui touche l’accès à l’information au Canada et renforcer ainsi le profil des bibliothèques, des archives et des autres ressources et institutions culturelles;
- Faire preuve de leadership et assurer la coordination en matière de préservation du patrimoine documentaire du Canada, et particulièrement de l’information numérique, puisque son accessibilité à long terme n’est pas assurée.

Lorsque l’on a demandé quels programmes établis depuis longtemps correspondaient toujours à un « nouveau type d’institution du savoir », plusieurs programmes et services ont été mentionnés. La communauté des bibliothèques a affirmé qu’AMICUS, qui est le catalogue collectif national des documents de bibliothèques, le catalogue de bibliothèque de BAC et une source de notices bibliographiques, est un outil indispensable pour les bibliothécaires. Cette communauté a félicité BAC de l’offrir gratuitement et nous a incités à poursuivre dans cette voie. Pour sa part, la communauté archivistique a incité BAC à soutenir Archives Canada en tant qu’outil national d’accès aux collections d’archives. Quelques répondants ont indiqué que la fusion de l’accès aux systèmes des archives et de la bibliothèque serait vraisemblablement avantageuse pour les utilisateurs; par contre, un répondant a

« AMICUS constitue un outil de valeur, et le SBPNB a particulièrement à cœur de le voir jouer un rôle encore plus grand à l’avenir. En fait, le SBPNB aimerait voir s’établir un partenariat plus important avec BAC et les autres systèmes de bibliothèques du Canada, en vue d’offrir un accès aux archives provinciales au moyen d’AMICUS. Dans le contexte d’une société axée sur les connaissances, il importe que la collectivité des bibliothèques et que le public en général continuent d’avoir accès gratuitement aux archives détenues sur l’ensemble du territoire canadien. »

Service des bibliothèques publiques
du Nouveau-Brunswick

mentionné que cet accès combiné pourrait créer une certaine confusion chez les chercheurs.

D'autres services qui ont été mentionnés comme importants pour les répondants provenant des bibliothèques comprenaient le dépôt légal, le service de catalogage, les organismes de l'ISBN et de l'ISSN, les services de prêts entre bibliothèques, le Centre canadien d'échange du livre et les initiatives nationales telles que le Programme national de statistiques de base des bibliothèques. Un organisme gouvernemental a souligné la valeur de l'évaluation des archives, l'accès à coût minime ou gratuit aux fonds d'archives, les expositions et le soutien à l'alphabétisation. Des groupes voués à la conservation nous ont incités à maintenir une forte capacité de traitement préventif et de conservation. De plus, certains répondants ont encouragé BAC à continuer le travail des deux anciennes institutions dans l'élaboration de normes internationales.

Si BAC devait envisager une coupure de ces services, les intervenants souhaiteraient qu'avant d'agir, BAC consulte les différentes institutions qui les utilisent afin de mieux saisir les répercussions potentielles des coupures.

Plusieurs suggestions ont été soumises concernant des volets que BAC pourrait moderniser et où nous pourrions innover. Ces volets se rapportaient en général aux possibilités de la technologie numérique, entre autres :

- Favoriser une livraison de documents de plus en plus numérique;
- Accroître l'accès aux documents électroniques;
- Afficher sur le site Web tous les renseignements contenus dans les recensements;
- Repenser notre approche à la préservation en fonction des progrès du domaine numérique (par ex., passer du microfilmage à la numérisation afin de créer des substituts permettant de faciliter l'accès et la préservation);
- Soutenir l'initiative de recherche bibliographique en direct, mais étendre sa portée afin d'inclure les archives et les musées;
- Permettre un accès accru au texte intégral et étudier les nouveaux moyens de présentation sur le Web;
- Repenser les concepts traditionnels par rapport aux possibilités offertes par la numérisation. Le concept de « fonds et collections », par exemple, peut être complètement redéfini.

« Nous croyons qu'un organisme national fort, responsable de la promotion et de la préservation du patrimoine documentaire canadien se révélerait très utile à la protection des droits des détenteurs de propriété intellectuelle, tout en accordant au public un accès légitime et facile. »
Access Copyright

De plus, certains répondants nous ont suggéré d'offrir des programmes de soutien innovateurs afin de renforcer l'activité locale. À titre d'exemple, on nous a incités à examiner des moyens d'aider les communautés autochtones à enregistrer et à préserver les histoires orales racontées par les aînés de la communauté.

Commentaires sur le volet « Une institution véritablement nationale »

Dans le document de consultation, cette orientation englobait les objectifs suivants pour la nouvelle institution : une portée nationale, une pertinence pour chaque Canadien et Canadienne, un accès équitable et une compréhension de notre rôle national.

Les intervenants en avaient long à dire sur la façon dont BAC pourrait le mieux augmenter sa pertinence et son utilité pour toutes les régions du Canada. Ils nous ont conseillé de renforcer notre présence sur le Web, puisque l'accès à Internet est maintenant presque omniprésent dans les collectivités canadiennes, que ce soit dans les écoles, les bibliothèques publiques, les sites PAC (Programme d'accès communautaire), les foyers et les milieux de travail.

Certains répondants nous ont conseillé de faire en sorte que les activités de programmation publique, comme les événements et les expositions, ne soient pas tenues uniquement à Ottawa. Il était clair que les bibliothèques et les archives de l'ensemble du pays accueilleraient avec plaisir la chance de présenter des programmes ou des expositions itinérantes qui mettent en valeur le patrimoine documentaire canadien.

On nous a également suggéré de consulter d'une manière élargie et plus souvent afin que les perspectives régionales soient reflétées dans nos activités d'acquisition ainsi que dans nos services et programmes.

Plusieurs répondants ont dit que, si BAC veut se faire connaître dans tout le pays, nous devons renforcer nos activités de rayonnement et de promotion, et que, ce faisant, nous devrions mettre l'accent sur des thèmes et du contenu d'intérêt régional. On nous a également rappelé que la publicité traditionnelle dans les médias pourrait être complétée d'une manière efficace par la promotion de BAC dans les points de service des bibliothèques et des archives, ainsi qu'en ciblant directement les nombreuses sociétés historiques, généalogiques, patrimoniales et culturelles que l'on retrouve dans l'ensemble du pays.

Certains répondants ont déclaré que nous pourrions augmenter notre pertinence à la grandeur du Canada en fournissant une gamme de ressources d'information pour appuyer les programmes scolaires de tout le pays. Une telle démarche cadrerait bien avec l'objectif de BAC de devenir une destination d'apprentissage de choix.

On nous a fait remarquer que BAC doit considérer non seulement ses clients directs, mais également ceux qu'il dessert indirectement (par exemple, les personnes qui lisent un livre ou regardent une émission dans lesquels des documents provenant de BAC sont mis en valeur). Dans la même veine, on a suggéré que BAC considère les créateurs comme des clients clés et trouve une façon de déterminer dans quelle mesure le travail des créateurs, indirectement, influe sur l'utilisation de la collection et entraîne des répercussions pour les Canadiens.

« La BIFHSGO est préoccupée par la déclaration désignant la présence de BAC dans la capitale nationale comme un élément qui doit être contrebalancé. Au contraire, la situation est plutôt une force qui aide BAC à remplir sa mission de protéger les documents du gouvernement, mission qui doit être complétée par une volonté de rayonnement. À la lumière des technologies actuelles, mieux vaut que BAC maximise la quantité de documents accessibles dans Internet plutôt que de les conserver dans ses installations situées à l'extérieur de la capitale nationale. »
British Isles Family History Society of
Greater Ottawa

« Examinez la possibilité de présentations régionales des ressources dans des bibliothèques locales. »
Réponse anonyme

Un répondant nous a également suggéré d'étendre notre recrutement de nouveau personnel à la grandeur du pays afin de mieux refléter la diversité géographique et culturelle du Canada.

Lorsqu'on a demandé aux répondants si BAC devrait établir de nouveaux partenariats, ceux-ci ont répondu « oui » avec enthousiasme. Plusieurs groupes se sont proposés — ainsi que les collectivités qu'ils représentent — comme partenaires potentiels prêts à mettre le cap sur nos objectifs communs.

Certains répondants ont également suggéré que nous établissions différents partenariats avec les bibliothèques scolaires, publiques, universitaires et juridiques; avec les archives provinciales, territoriales ainsi que les grands dépôts d'archives; avec les ministères provinciaux de l'Éducation, les éditeurs de manuels et les médias éducatifs (par ex., TVO); avec d'autres secteurs du patrimoine culturel (par ex., les musées, les galeries, Parcs Canada); avec les sociétés historiques et généalogiques; et avec les associations d'écrivains. Afin d'accroître la collecte et la gestion efficace de l'information gouvernementale au-delà de notre objectif et des responsabilités légiférées au niveau fédéral, on a suggéré que nous établissions des partenariats avec les paliers de gouvernements provinciaux et municipaux ainsi qu'avec les bibliothèques et les archives provinciales. On a suggéré que Canadiana.org (autrefois l'Institut canadien de microreproductions historiques ou l'ICMH) devienne un partenaire en matière de préservation, alors que l'OCLC (Online Computer Library Center) et certains consortiums régionaux ont été mentionnés en tant que partenaires pour le contrôle bibliographique. Plusieurs répondants ont insisté fortement pour que BAC maintienne des liens plus étroits et une plus grande complémentarité avec l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST).

Nous avons posé plusieurs questions relatives au rôle national de BAC :
Quelles mesures auraient le plus d'impacts pour certaines communautés?
Quels rôles spécifiques BAC devrait-il remplir? De quelle façon BAC peut-il remplir son rôle national?

Nous avons mentionné certains rôles potentiels pour BAC dans le document de consultation, et ceux-ci ont en général été approuvés par les répondants. Ces rôles comprennent le leadership en matière de politiques, les catalogues d'accès nationaux, la recherche en préservation, l'élaboration de normes, la collaboration internationale ainsi que la formulation et la coordination de stratégies nationales.

« BAC devrait combler l'écart culturel existant entre les communautés des bibliothèques, des archives et des musées afin d'exploiter leur expertise respective. BAC devrait demander une collaboration active de la part de la communauté des bibliothèques de recherche (entre autres) afin que le talent et l'expertise soient mobilisés au niveau national. »
Association des bibliothèques de recherche du Canada

Le fait de favoriser des approches nationales et de faciliter la collaboration au niveau national était considéré comme un élément très important. Plusieurs répondants ont noté que les stratégies nationales doivent être établies en mode de collaboration pour réussir. Toutefois, ce besoin de collaboration n'annule pas du tout la nécessité pour BAC de faire preuve de leadership. Certains répondants n'ont pas mâché leurs mots lorsqu'ils ont déclaré que BAC ne pouvait pas diriger du haut de sa tour d'ivoire.

Quelques répondants ont mentionné l'importance de préserver et rendre accessibles les moyens d'expression autochtones.

On a suggéré que BAC pourrait travailler d'une manière stratégique au sein du gouvernement pour aider à définir une structure de financement nationale et rationalisée, de sorte que les bibliothèques, les archives et les musées convergent vers un objectif commun sans être en concurrence les uns avec les autres pour obtenir du financement.

« Une priorité essentielle pour 3 millions de Canadiens qui ne peuvent accéder à des documents imprimés... est le développement d'un réseau équitable de services de bibliothèque dans l'ensemble du pays. Ceci constitue une question nationale et demande une direction de la part d'un organisme national. »
L'Institut national canadien pour les aveugles

Certains répondants ont incité BAC à jouer un rôle actif pour que l'information soit accessible en temps opportun, à un coût abordable (ou de préférence, pour plusieurs répondants, gratuitement) et de façon équitable. Certains groupes représentant les Canadiens incapables de lire les imprimés ont demandé à BAC de faire preuve de leadership en assurant un accès équitable à l'information pour toute la population canadienne, et ont suggéré que BAC fasse en sorte que les éditeurs canadiens mettent à la disposition des personnes incapables de lire les imprimés des versions numériques des textes publiés, et en particulier des manuels universitaires.

La Canadian Library Association (CLA) a recommandé à BAC de ne pas élargir démesurément son rôle national et de s'en tenir à sa mission, c'est-à-dire, assumer son leadership dans le domaine de la recherche et des normes, offrir des services et du financement aux bibliothèques et aux archives, et promouvoir, au sein de l'administration fédérale et dans tout le pays, la valeur intrinsèque des bibliothèques et des archives. L'Association a suggéré que BAC serait plus efficace à l'intérieur de l'administration fédérale, où l'institution est sur un pied d'égalité avec les autres ministères et organismes, et que, dans ce cadre, BAC pourrait compléter le rôle de promotion et de sensibilisation que jouent présentement la CLA et d'autres associations en ce qui touche les politiques d'information et la réforme du droit d'auteur.

« Le CCA est déjà responsable des normes et des politiques qui peuvent être adoptées par la communauté des archives... Les gens font confiance au CCA... Nous connaissons des personnes faisant partie d'autres institutions et le CCA a cette responsabilité... BAC constitue les Archives nationales, mais le CCA est l'organisme national. »
Procès-verbal de la consultation de la communauté archivistique de l'Î.-P.-É.

Dans le même ordre d'idées, certains répondants de la communauté des archives croient fermement que BAC ne doit pas s'arroger des rôles nationaux qui, d'après eux, sont mieux remplis par des réseaux communautaires comme le Conseil canadien des archives.

Plusieurs répondants ont demandé à BAC de donner plus de directives, de formation et d'outils pour la gestion de l'information, particulièrement en ce qui touche l'information et les technologies numériques.

Commentaires sur le volet « Garantir l'accès des Canadiennes et des Canadiens à l'entièreté de leur patrimoine documentaire en concertation avec d'autres institutions »

Cette orientation a été décrite dans le document de consultation comme ayant deux volets : 1) BAC développera et gèrera comme une entité unique ses propres collections de documents consignés sur différents supports et de divers types de documents, et il en optimisera l'accès afin que l'on puisse faire des recherches dans l'entièreté de la collection; et 2) BAC poursuivra sa collaboration avec d'autres bibliothèques, dépôts d'archives et autres institutions culturelles canadiennes, de sorte que les Canadiens puissent avoir accès à l'entièreté du patrimoine documentaire canadien qui est conservé dans plusieurs institutions au Canada autres que BAC.

« Il existe des possibilités inouïes permettant de relier le nouveau réseau provincial de bibliothèques (par exemple, l'Alberta Library et d'autres organismes semblables dans l'ensemble du Canada) dont l'objectif est d'atteindre un système transparent d'accès aux bibliothèques partout au pays. »
Canadian Library Trustees
Association

On recommande fortement à BAC de tenir compte de l'ensemble des collections au niveau national plutôt que de se concentrer exclusivement sur sa propre collection. Lorsque l'on a demandé aux répondants comment BAC peut-il le mieux promouvoir des démarches nationales pour l'accès et la préservation de l'ensemble du patrimoine documentaire du Canada, plusieurs d'entre eux ont souligné l'importance d'un réseau de bibliothèques et d'archives. Ils ont ajouté que seul un partenariat au sein d'un réseau d'institutions garantira l'accès et la préservation à long terme. Plusieurs répondants ont prôné la poursuite d'activités de réseautage, car ce genre d'activités a déjà permis la création de catalogues d'accès provinciaux et nationaux, la mise sur pied du réseau de prêts entre bibliothèques utilisant un protocole, et la réalisation de différents projets de numérisation basés sur des partenariats.

« La communauté archivistique québécoise attend de BAC qu'il soutienne Archives Canada dans l'accomplissement de son mandat et qu'il mette tout en œuvre pour faire de ce projet une réussite. »
La communauté des archives du
Québec

En général, on a incité BAC à faire preuve de leadership en matière de politiques en élaborant, de concert avec d'autres, des approches nationales ou une stratégie ou un plan national. De plus, plusieurs répondants ont suggéré que BAC devrait offrir davantage de soutien aux plus petites institutions, citant, en tant que possibilités, différentes formes de soutien professionnel, technique ou financier.

Un autre répondant a noté qu'un vaste plan ambitieux de collaboration pour la conversion « complète » de la collection (c.-à-d., la numérisation) permettrait aux institutions individuelles de déployer des efforts plus cohérents pour atteindre les objectifs nationaux. Les répondants ont fait valoir que les vastes collections numérisées qui en résulteraient fourniraient une base capable de satisfaire à la fois les besoins des chercheurs sérieux et ceux du butineur occasionnel.

D'autres recommandaient que BAC continue à renforcer le réseau de prêts entre les bibliothèques en ajoutant à son système des supports nouveaux et de nouvelles méthodes de livraison. Un répondant a noté que BAC devrait s'assurer que les changements apportés à la *Loi sur le droit d'auteur* permettront une reproduction électronique raisonnable afin de soutenir l'accès de l'utilisateur à l'information numérique.

On a suggéré qu'une façon essentielle de favoriser l'accès à l'information fédérale à l'échelle nationale et sa préservation serait de persuader les ministères d'engager des fonds pour améliorer la gestion de l'information.

Une association provinciale de bibliothèques a insisté fortement sur le fait que BAC doit renforcer sa capacité de conserver les publications nées numériques du gouvernement fédéral, et établir des ententes de partenariats avec les bibliothèques provinciales et autres institutions de recherche qui, de leur côté, s’occuperont de conserver les publications nées numériques produites par les gouvernements provinciaux.

Lorsque l’on a demandé à des répondants des communautés des bibliothèques, des archives, de la conservation et de la gestion des documents quelles devraient être les priorités de BAC en matière de soutien à différentes communautés, ils ont tous répondu fréquemment qu’ils avaient besoin de plus de recherche et d’orientation, d’outils plus conviviaux, de plus de contenu numérique, et d’initiatives partagées. De toute évidence, plusieurs répondants considéraient comme un besoin commun à toutes les communautés une aide de BAC pour répondre au défi de la préservation des données et des documents fragiles. Une telle aide devrait donc être une priorité importante pour BAC.

« Pour les communautés autochtones et multiculturelles, œuvrer à définir des moyens d’expression importants afin de préserver et de rendre accessible le contenu. »
Canadian Centre for Studies in Publishing

Certains répondants ont suggéré que BAC accroisse sa capacité de coordonner et de promouvoir le développement de services et de collections multilingues, particulièrement les ressources électroniques. Certains soutenaient que BAC doit examiner de façon globale comment l’institution peut mieux servir les populations défavorisées du Canada et faire en sorte qu’elles aient un accès équitable à l’information.

Quelques répondants du milieu des bibliothèques nous ont fait remarquer que, tandis que BAC a un programme de financement destiné aux archives, il n’y a pas de financement direct offert aux bibliothèques. D’autres ont souligné que le financement n’est pas l’unique option : « Idéalement, il y aurait un soutien mutuel — d’une part, BAC fournirait l’expertise, ou un appui non financier, ou une aide technique, etc.; en retour, BAC recevrait de l’aide pour remplir son vaste mandat national. » On a suggéré qu’en plus des subventions, des cours ou des ateliers parrainés par BAC pour les communautés des bibliothèques et des archives seraient utiles, tout comme le seraient des démarches de collaboration à l’appui de l’apprentissage continu pour les membres de ces communautés.

En dernier lieu, dans le cadre des suggestions pour les priorités de BAC à l’appui des communautés, on nous a conseillé « d’être prêts à ramer et à laisser d’autres tenir la barre ». On nous a demandé d’inviter la participation d’autres communautés et institutions lorsque nous envisageons une initiative nationale importante, par exemple la création de bases de données de descriptions, la planification d’installations pour la préservation et l’entreposage de documents ou de données, le lancement d’un projet de recherche ou l’élaboration d’une politique.

Nous avons également demandé, dans le document de consultation, s’il y avait des sujets ou des types de documents à l’égard desquels BAC doit modifier ou renforcer ses politiques

« BAC accroîtrait sa pertinence en coopérant avec les petites institutions à la promotion des programmes archivistiques. [Celles-ci], telles que les archives autochtones et les archives religieuses, peuvent influencer sur la définition d’une partie importante du patrimoine documentaire du Canada et se trouver en position de définir les politiques d’accès régissant des composantes essentielles de notre histoire. »
Association canadienne des archivistes

d'acquisition et de collecte documentaire.

Certains répondants ont noté que BAC doit mettre plus d'accent sur l'acquisition de documents consignés sur des supports électroniques et leur accès à long terme. Plusieurs ont insisté sur une numérisation accrue, alors qu'une voix provenant de la communauté archivistique et nous invitant à la prudence a demandé si BAC avait pondéré les coûts de cette activité par rapport aux contraintes potentielles que nos investissements en numérisation pourraient imposer sur nos activités traditionnelles.

Un répondant a suggéré que BAC adopte des mesures pour que les collections spécialisées et les collections de livres rares ne soient pas divisées, et qu'elles soient conservées et préservées d'une manière appropriée. D'autres répondants nous ont suggéré d'essayer d'augmenter la disponibilité de documents en médias substitués tels que les livres à gros caractères ou en braille.

On a suggéré que la politique interne d'acquisition de BAC, qui vise l'intégralité pour les publications, était un objectif trop ambitieux, particulièrement dans le domaine florissant de la publication électronique. Quant à l'acquisition de documents, les mêmes répondants ont souligné que BAC devrait définir plus clairement le concept « d'importance nationale » en tenant compte de la capacité d'entreposage physique et de stockage électronique, de préservation et d'accès de l'institution.

Comme dernière question pour cette section, nous avons demandé si BAC devait mettre davantage l'accent sur l'acquisition, la création et la garantie de l'accès et de la préservation à long terme des supports numériques. Un répondant a reflété l'opinion de plusieurs en répliquant : « Oui, autant pour les documents pré-existants qui se font numériser que pour les documents nés numériques. ». Bien qu'elles ne puissent pas remplacer les documents originaux ou les artefacts, les ressources numériques sont la voie de l'avenir. »

« L'acquisition ou la création de ressources numériques est improductive si les efforts pour assurer leur préservation à long terme ne sont pas accomplis sérieusement. BAC peut jouer un rôle prépondérant dans la recherche sur la stabilité à long terme des supports numériques, leur entretien, leur entreposage et leur manutention. »
Association canadienne pour la conservation et la restauration des biens culturels

Tout en appuyant l'importance croissante de l'information numérique, plusieurs répondants ont noté qu'il s'agissait d'un domaine vaste et évoluant rapidement qui nécessitera de nouvelles approches, de nouvelles ressources et une nouvelle capacité de la part de BAC.

On a suggéré d'adopter une approche archivistique aux documents nés numériques. Cette approche privilégierait une représentation sélective plutôt que l'intégralité, un objectif que plusieurs considèrent comme irréalisable et vraisemblablement inutile. Un autre répondant a noté que BAC pourrait jouer un rôle prépondérant, en partenariat avec la communauté de la publication savante et des bibliothèques universitaires, dans l'élaboration du système LOCKSS (Lots of Copies Keep Stuff Safe, ou « Plusieurs copies assurent la pérennité » [trad. libre]) pour les publications universitaires.

Certains répondants ont suggéré que BAC devrait numériser les documents suivants : les documents autochtones (imprimés et oraux), les documents de recensement, les

documents régionaux (photos, histoires locales, index des notices nécrologiques locales, etc.) et d'autres documents permettant de couvrir une gamme toujours croissante de sujets canadiens.

On a aussi suggéré des organismes avec lesquels BAC pourrait coordonner ses efforts de numérisation et établir des partenariats, notamment l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) et l'Institut canadien de microreproductions historiques (ICMH).

Certains répondants ont recommandé d'établir des centres régionaux de numérisation afin de promouvoir un processus de numérisation et d'indexage normalisé, rentable et de qualité supérieure, des documents provinciaux, régionaux et locaux. Afin de garantir un accès national à ces documents, plusieurs domaines d'activité ont été suggérés, y compris des méta-moteurs de recherche nationaux (Images Canada a été cité en exemple), le développement d'outils qui facilitent la numérisation et la création de métadonnées, et des portails que les chercheurs peuvent utiliser pour effectuer, pour l'ensemble de ces services, une « recherche fédérée », c'est-à-dire une recherche permettant de rechercher parallèlement une même notion dans plusieurs ouvrages de référence à la fois.

« À cause de l'augmentation exponentielle de documents nés numériques, BAC doit consacrer des efforts complétés par d'autres institutions œuvrant dans ce domaine. Encore une fois, cette démarche doit s'inscrire dans un plan national. BAC ne peut pas remplir sa mission sans la collaboration des intervenants. Les responsabilités réparties (« réseaux » et « partenariats ») constituent une réponse raisonnable et financièrement réaliste. »
L'Institut canadien de microreproductions historiques
(maintenant Canadiana.org)

Commentaires sur le volet « Une destination d'apprentissage de choix »

Lorsqu'on a demandé de quelle façon BAC pourrait le mieux promouvoir l'utilisation et la compréhension du patrimoine documentaire du Canada par les jeunes Canadiennes et Canadiens, les répondants ont suggéré un certain nombre d'initiatives. Ils ont souligné qu'il était impératif d'offrir des ressources sur le Web et qu'il serait utile d'avoir accès aux sources primaires, à des documents d'interprétation, à des ressources éducationnelles, à des outils d'apprentissage et à un portail. Un répondant a affirmé qu'il valait beaucoup mieux fournir aux apprenants « la matière première » (c'est-à-dire des sources primaires) et leur apprendre à s'en servir au lieu de leur en interpréter le contenu.

« Simplifier le processus de recherche afin que les enfants puissent trouver plus facilement des documents reliés à leurs devoirs. »
Alberta Family Histories Society

On nous a suggéré de fournir des sources primaires et des expositions concrètes ainsi que virtuelles, pour que les apprenants puissent toucher de leurs propres mains à des artefacts authentiques ou à des reproductions. Les répondants ont noté que, pour les jeunes qui font leurs devoirs, nous devons rendre le contenu intéressant et facile à trouver. Ils ont proposé des façons différentes de présenter notre contenu et de le livrer aux clients, par exemple, par le biais de partenariats avec des médias éducatifs comme TVO ou des éditeurs de manuels. Plusieurs répondants nous ont encouragés à travailler en mode de collaboration avec les ministères provinciaux de l'Éducation.

Plusieurs répondants ont encouragé BAC à appuyer le rôle des bibliothèques scolaires et des instituteurs-bibliothécaires afin de promouvoir l'alphabétisation, les habitudes de

lecture et la culture informationnelle chez les jeunes. La Canadian School Library Association a incité BAC à devenir un partenaire de travail plus actif qu'il ne l'a été au cours des dernières années.

Une autre question portait sur la façon dont BAC peut appuyer l'enseignement supérieur. Plusieurs répondants nous ont demandé d'améliorer les outils de recherche et d'augmenter le contenu sur le Web et les instruments de recherche en ligne. La nécessité de livrer rapidement les documents a été notée, et bien que plusieurs répondants aient mentionné les avantages de la livraison numérique de documents, on a remarqué également un appui pour la continuation du système de prêts entre bibliothèques pour les formats de documents traditionnels.

Les répondants ont aussi suggéré que nous soyons plus actifs afin de rejoindre la vaste base inexplorée d'utilisateurs potentiels que représentent les bibliothèques scolaires et les instituteurs-bibliothécaires, ainsi que les enseignants et les élèves du secondaire.

Un répondant a suggéré que certaines bibliothèques universitaires choisies pourraient être désignées en tant que dépôts auxquels BAC pourrait expédier des documents de format traditionnel afin de les rendre plus accessibles aux étudiants diplômés et à ceux des cycles supérieurs dans l'ensemble du Canada.

Une troisième question portait sur les mesures que BAC pourrait prendre pour appuyer le plus efficacement possible l'alphabétisation, la lecture et l'apprentissage continu des Canadiennes et des Canadiens.

Encore une fois, les répondants ont mentionné les rôles clés qui sont assumés, et que BAC pourrait encourager, par les bibliothèques scolaires et les bibliothèques publiques. Ceux-ci ont incité BAC à continuer de soutenir l'alphabétisation dans le cadre de l'apprentissage continu, mais d'établir des partenariats avec les bibliothèques afin de mettre sur pied et partager des programmes d'alphabétisation. Une association provinciale de bibliothèques a noté que *Lisez sur le sujet* est un outil pratique pour promouvoir l'alphabétisation et la lecture.

Certains répondants ont souligné que les expositions de documents provenant des collections de BAC étaient utiles dans ce rôle. Un répondant a indiqué que BAC pourrait tirer certaines leçons du Musée virtuel du Canada en ce qui concerne ses partenariats et la façon de rejoindre le public.

Commentaires sur le volet « Chef de file en gestion de l'information et du savoir »

Cette orientation cible la gestion de l'information gouvernementale et nécessite deux démarches : d'abord, adopter des approches stratégiques pour assumer les rôles que nous impose la loi en matière de gestion de l'information gouvernementale; puis, accroître

notre capacité d’agir comme chef de file et de donner des conseils dans des secteurs clés de la gestion de l’information tels que les métadonnées, la préservation et l’accès à long terme, et la gestion des documents.

Nous avons demandé aux intervenants de nous donner leur avis sur la façon d’améliorer l’accès à l’information à la fois pour les fonctionnaires et pour le public canadien, et sur le rôle le plus utile que BAC pourrait jouer pour permettre au gouvernement fédéral de parvenir à une gestion efficace du savoir et de l’information.

Plusieurs répondants, dont un seul était un ministère, ont convenu que la gestion de l’information gouvernementale était une priorité importante. L’un d’eux a dit que « BAC serait capable de déclencher, dans l’administration fédérale, une augmentation de productivité si impressionnante que les investissements modestes consentis par les contribuables canadiens sembleraient insignifiants par rapport aux résultats obtenus. » La communauté archivistique a mentionné l’important rôle probatoire des documents d’archives car ils garantissent que les droits des citoyens sont protégés et que les politiciens et les gouvernements sont imputables.

Les répondants de la communauté des bibliothèques ont mis l’accent sur l’importance que leurs clients accordaient à l’information gouvernementale, ainsi que l’importance des bibliothèques en tant que canal équitable d’accès et de distribution pour les documents gouvernementaux. Ceux-ci ont appuyé tous les efforts déployés pour faciliter l’accès aux publications dans Internet; ils ont proposé, par exemple, que nous encourageons la limitation du nombre de portails Web dans l’administration fédérale. Ils ont également recommandé la continuation du Programme des services de dépôt, que ce soit sous l’entière responsabilité de BAC ou sous la forme d’une collaboration de BAC avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada en vue d’améliorer et d’élargir le Programme.

D’autres répondants nous ont incités à réclamer des normes uniformes minimales de catalogage ou de métadonnées.

Le fait que BAC se proposait de mettre l’accent sur les documents électroniques a été accueilli comme une mesure encourageante par la plupart des répondants. L’un d’entre eux a souligné que des conseils sur les documents électroniques stratégiques devaient être accessibles et pertinents, ajoutant que « des normes pour les solutions concernant les documents électroniques et les publications électroniques pour le GC doivent être mises au point rapidement afin d’éliminer la perte de documents et l’accumulation d’arriérés. » Un autre répondant a souligné que des URL persistents seront nécessaires pour l’information électronique gouvernementale dont on veut assurer l’accès à long terme. Un autre a ajouté que, dans un environnement fortement relié en réseau, un document MARC dans un catalogue ayant un URL persistant intégré au champ 856 pourrait fournir un lien à un document électronique stocké quelque part dans un répertoire sécuritaire — et non pas nécessairement à BAC.

» Des avis sur les questions de documents électroniques stratégiques devaient être accessibles et pertinents. Des normes pour les solutions concernant les documents électroniques et les publications électroniques pour le GC doivent être mises au point rapidement afin d’éliminer la perte de documents et l’accumulation d’arriérés.
Anciens combattants
Canada

D'autres répondants ont souligné la nécessité de renforcer les normes de gestion des documents tant pour les documents imprimés et que pour les documents électroniques. Un répondant a souligné que « BAC ne peut pas se permettre de négliger la collection de documents papier à cause de responsabilités additionnelles liées aux supports numériques. » Certains répondants ont mentionné l'importance de mettre à jour les autorisations de disposition de documents. Un répondant a demandé d'accélérer le soutien à la définition de systèmes de classement fonctionnels de base au-delà des services ministériels.

Quelques répondants ont mentionné qu'en bout de ligne, ce sont les gens qui détiennent la clé d'une meilleure gestion de l'information. On a incité BAC à investir afin d'assurer qu'un personnel compétent, capable de communiquer et coopératif soit en mesure de fournir des avis, de donner de la formation et des directives de meilleure qualité à d'autres personnes dans d'autres secteurs du gouvernement.

Priorités des communautés d'intervenants

Communauté des bibliothèques

Parmi les réponses écrites, plus de la moitié étaient des observations provenant de la communauté des bibliothèques. La rétroaction du milieu des bibliothèques était généralement positive, assortie d'une foule de suggestions constructives sur les façons dont BAC peut faire une différence pour les bibliothèques et dans la vie de leurs utilisateurs. En général, leurs priorités reflétaient les besoins des clients de leur type de bibliothèque.

Ainsi, les bibliothèques publiques ont insisté pour que BAC établisse des partenariats avec elles afin d'élargir son rayonnement et rejoindre un plus grand nombre de Canadiens là-même où ils vivent et travaillent. Celles-ci ont souligné que BAC doit faire la promotion de l'institution au niveau national. Elles nous ont suggéré d'utiliser les bibliothèques pour y présenter des expositions et des événements, et de faire appel à leur personnel pour distribuer de l'information au sujet de BAC et de ses services. Les bibliothèques publiques s'efforcent de promouvoir la lecture et l'alphabétisation; elles estiment que leur rôle pourrait être renforcé si BAC, de son côté, travaillait à atteindre les mêmes objectifs mais à l'échelle nationale et au niveau des politiques.

Les bibliothèques universitaires ont mis l'accent sur les besoins en matière de recherche : des outils plus conviviaux et plus nombreux pour l'accès au Web, une augmentation du contenu numérisé, des réseaux continus pour favoriser la livraison des documents, et un programme équilibré de droits d'auteur.

Les bibliothèques ont incité BAC à maintenir les services actuels dont elles bénéficient, plus particulièrement l'utilisation gratuite d'AMICUS, le tarif des livres de bibliothèque,

les prêts entre bibliothèques, l'ISBN, l'ISSN et l'ISMN, et le Programme de statistiques de base des bibliothèques. Plusieurs d'entre elles ont souligné combien il était important pour leurs utilisateurs d'avoir un accès local aux publications fédérales, et elles ont incité BAC à accepter la responsabilité entière ou partielle du Programme des services de dépôt.

Les bibliothèques ont demandé à BAC de démontrer plus de leadership devant des difficultés communes, par exemple, comment relever les défis de l'information numérisée? Comment trouver le juste équilibre entre les collections et rôles traditionnels et les nouvelles possibilités de l'environnement de l'information numérisée?

En dernier lieu, les bibliothèques ont suggéré que BAC pourrait jouer un rôle essentiel de champion du rôle des bibliothèques et des archives au sein de l'administration fédérale.

Communauté des archives

Les représentants de la communauté des archives ont répété à l'unanimité à quel point ils craignaient que BAC n'élimine ou ne réduise considérablement le programme de financement (un programme de subventions et de contributions de 1,74 millions de dollars) qui a appuyé pendant longtemps l'épanouissement des archives canadiennes. En plus de cette préoccupation, les répondants ont exprimé leur appui solide pour le rôle que joue le Conseil canadien des archives (CCA), qui a administré les fonds pour le compte de BAC. Ils ont convenu à maintes reprises que le CCA est un organisme national efficace axé sur les besoins de la communauté et essentiel au développement de l'archivistique au Canada. Les répondants, pour la plupart, semblaient croire que BAC, à cause de son attitude ou de sa position au sein du gouvernement, ne pouvait pas être aussi près que le CCA de la communauté, ni aussi disposé à diriger en mode de concertation.

La communauté archivistique a également incité BAC à appuyer Archives Canada, la porte d'accès nationale aux ressources archivistiques et le noyau du réseau national d'accès aux archives. Certains répondants ont encouragé BAC à continuer de mettre ses collections et fonds d'archives sur le Web, tandis que d'autres nous ont fait une mise en garde : le passage au numérique ne doit pas nous amener à négliger nos responsabilités archivistiques de base, c'est-à-dire l'acquisition, l'organisation et la préservation des documents d'archives. Certains membres de la communauté, après avoir constaté que le document de consultation sur les orientations mettait beaucoup d'accent sur le service et l'utilisation du patrimoine documentaire, se sont dits inquiets que l'importance accordée à cette priorité ne nuise à la préservation des documents authentiques pour les générations futures.

La communauté archivistique s'est dite intéressée à ce que BAC mette davantage de directives à sa disposition et lui donne un accès accru à son expertise archivistique. Les séances de consultation tenues dans le Nord et dans plusieurs provinces ont fait ressortir que, présentement, les traditions orales des peuples autochtones du Canada ne sont pas enregistrées ni préservées d'une manière adéquate, en dépit des possibilités offertes par

les technologies numériques. Il est clair que l'on a besoin d'aide pour préserver les enregistrements sonores des histoires orales déjà enregistrées.

La communauté a également demandé que BAC aide à rehausser le profil des archives aux yeux des Canadiens ainsi qu'au sein de l'administration fédérale afin de promouvoir la compréhension du rôle, de l'importance et de l'impact des archives dans notre société.

Communauté de la conservation

La communauté de la conservation a insisté fortement pour que BAC adopte un rôle de leader national en matière de préservation des supports traditionnels et des supports numériques. Les répondants nous ont suggéré de cibler certains secteurs — les politiques, les normes, la formation, les directives et la recherche. Plusieurs ont mentionné les avantages des programmes de formation donnés sur le terrain et durant des stages à BAC. Cette communauté a répété à maintes reprises que BAC doit poursuivre, et même renforcer, son engagement de partager son expertise sur une base proactive et nationale.

Répondants des milieux de la gestion de l'information, de la gestion des documents et du gouvernement

Pour ces communautés, il est crucial de poursuivre les efforts continus de collaboration qui sont nécessaires si l'on veut, de façon plus efficace et plus exhaustive, saisir l'information gouvernementale, la préserver et la rendre accessible. Le défi particulier de la gestion de l'information numérique a été mentionné à répétition. On a incité BAC à travailler davantage en étroite collaboration avec les ministères à mesure qu'ils créent et gèrent leurs documents, qu'ils produisent des publications, et qu'ils développent des métadonnées et des instruments de recherche. On nous a conseillé de participer avec les ministères à des projets qui peuvent être partagés et réutilisés avec d'autres ministères. On a aussi incité BAC à fournir un accès amélioré et plus rapide à ses fonds d'information gouvernementale. (De plus amples renseignements se trouvent à la section Commentaires sur le volet « Chef de file en gestion de l'information et du savoir ».)

Communauté de l'édition

Une grande partie de la consultation auprès de la communauté de l'édition a ciblé l'ébauche des règlements sur le dépôt légal.

À l'unanimité, les représentants se sont dits très contents d'avoir été consultés. En général, ils étaient satisfaits de la formulation ou de l'interprétation des règlements tels que rédigés, mais ils ont ajouté qu'ils avaient été obligés de lire la documentation complémentaire pour bien comprendre la législation. Quelques éditeurs craignaient de se retrouver avec un fardeau additionnel à cause de l'exigence qui les oblige à fournir les métadonnées disponibles, et aussi à cause des dispositions sur l'accessibilité. Certains

d'entre eux ont contesté l'obligation de fournir chaque forme ou chaque version d'une publication, se demandant pourquoi BAC voudrait obtenir des exemplaires doubles du contenu quand il a déjà une quantité énorme de documents à collecter.

La principale préoccupation de presque tous les éditeurs consultés était le niveau d'accès public aux publications électroniques que BAC permettrait. Les éditeurs s'inquiètent tous de l'absence de contrôle sur une publication une fois qu'elle est livrée à BAC. Les questions communes exprimées concernaient le besoin de protéger la sécurité, l'authenticité et l'intégrité de la publication telle que soumise et l'engagement de BAC de respecter les droits des créateurs, les secrets commerciaux et les conditions des contrats de licence en vertu desquels les éditeurs peuvent fonctionner.

Néanmoins, les représentants de la communauté de l'édition qui ont été interrogés ont reconnu l'importance de BAC en tant qu'institution et ont appuyé son rôle dans la préservation du patrimoine. Ils souhaiteraient que BAC, à son tour, reconnaisse le rôle des éditeurs dans la création, la préservation et la mise en valeur du patrimoine publié du Canada. Ils ont suggéré que BAC se concentre sur des activités qui ne posent pas de risques financiers à l'industrie et qu'il n'oublie pas à quel point l'industrie de l'édition devient vulnérable lorsque l'accès aux publications est gratuit.

On a demandé de façon plus générale ce que BAC pourrait faire pour les éditeurs ou en collaboration avec eux. Plusieurs personnes ont dit qu'elles aimeraient voir des efforts de communication rehaussés et plus de consultations sur les questions qui les touchent de près. L'une d'elles a précisé : « Il est important que nous ayons une conversation. » Une bonne partie de cette « conversation » dans un avenir prochain comportera des discussions sur l'accès public aux publications numériques. Mais, de l'avis des éditeurs, il faut aussi que la communauté de l'édition, en général, connaisse mieux les objectifs et la mission de BAC, et comprenne le « pourquoi » du dépôt légal.

Plusieurs éditeurs ont manifesté un intérêt et un appui sincères pour les orientations futures de BAC. Leur plus grand espoir est que BAC réussisse à faire face aux défis énormes que représentent la collecte et la préservation des publications produites en ligne, et qu'il ait les ressources nécessaires à la tâche. Sur le plan personnel, plusieurs souhaitaient aussi une institution nationale qui ait une importance et un sens pour eux en tant que personnes, en tant que parents et en tant que citoyens, une institution qui rayonne et devienne présente dans la vie de nos jeunes.

Communautés culturelles

Les communautés culturelles de l'ensemble du Canada, ainsi que les bibliothécaires et les archivistes qui desservent des populations diverses, ont été consultés au sujet des nouvelles orientations de BAC et de l'attitude générale envers les archives et les bibliothèques.

Les réponses préliminaires provenant des communautés culturelles indiquent que les bibliothèques sont précieuses et bien utilisées. Le système de bibliothèques publiques est souvent considéré comme un point de premier contact pour les immigrants qui viennent d'arriver dans une nouvelle communauté; ils y trouvent non seulement des documents traditionnels, mais aussi de l'information sur l'établissement et l'emploi, et un endroit où ils ont accès aux ressources Internet.

Les communautés culturelles, surtout celles qui sont arrivées récemment au Canada, ne sentent pas de lien solide avec les archives. Cependant, plusieurs de leurs représentants croient fermement que leurs archives ont une « importance nationale » et ont exprimé la nécessité d'une initiative au niveau national afin de faire en sorte que leurs documents d'archives soient intégrés à la collection de BAC.

Quant à Bibliothèque et Archives Canada, nous apparaissions à peine sur leur écran radar, et les communautés culturelles nous ont dit que nous avons beaucoup de travail à abattre si nous voulons créer des liens avec elles, bâtir des collections et offrir des services qui les interpellent, et nous faire connaître et apprécier d'elles.

Les bibliothécaires et les archivistes qui offrent des services à des communautés variées nous ont dit avoir besoin de l'appui et des ressources de BAC. Les bibliothèques ont demandé un leadership dans des secteurs tels que le catalogage de documents écrits dans des langues autres que l'anglais et le français, et de l'aide pour trouver des fournisseurs fiables de documents en langues étrangères. Les archivistes souhaitaient obtenir de l'aide dans des secteurs comme la préservation, la sensibilisation et la promotion.

En général, toutefois, la plupart des communautés culturelles et des prestataires de services qui ont été consultés trouvaient que la création de Bibliothèque et Archives Canada était une étape positive et souhaitaient qu'il en résulte des services améliorés pour les communautés culturelles et pour ceux et celles qui desservent des populations variées.

Intervenants des milieux de la recherche historique

La rétroaction des sociétés historiques et généalogiques, et celle d'un certain nombre de chercheurs individuels soulignait l'importance de la collection de BAC à leurs yeux. Ils tiennent à voir une croissance continue de la quantité d'information, à la fois des documents sources et des instruments de recherche, qui est disponible sur le site Web de BAC. Ils ont ajouté que BAC doit améliorer ses services, surtout lorsqu'il s'agit de donner des réponses rapides aux questions de référence archivistique et aux demandes présentées en vertu des lois sur l'AIPRP. La Société historique du Canada souhaiterait un meilleur accès aux archivistes spécialisés et la modernisation des services de reproduction, accompagnée d'une réduction des frais. La Société aimerait aussi que l'accès à l'information gouvernementale soit amélioré et qu'un plus grand pourcentage de cette information soit déclassifié. Enfin, elle a affirmé que BAC devait immédiatement prendre les mesures nécessaires pour créer une politique nationale sur la préservation des

documents numériques, « afin que les chroniqueurs de demain soient en mesure de relater l'histoire de l'ère de l'information au Canada ».

Évaluation du processus de consultation

Plusieurs répondants ont remercié ou félicité BAC d'avoir mené une consultation externe, ou ont indiqué qu'ils avaient pris plaisir à lire la mission et les orientations de BAC et à y réfléchir.

Afin de déterminer si notre processus de consultation avait été efficace, nous avons posé aux répondants qui avaient utilisé le formulaire du site Web quatre questions d'évaluation inscrites à la fin du formulaire. Même si seulement douze personnes y ont répondu, la plupart d'entre elles ont trouvé la consultation utile ou très utile. Alors que certains demeuraient neutres devant certaines questions, aucun répondant n'a indiqué que la consultation n'avait pas été utile. Les questions d'évaluation et le sommaire se trouvent à l'Annexe 3.

Conclusion

Les suggestions que Bibliothèque et Archives Canada a reçues des différentes communautés d'intervenants étaient exhaustives et de grande portée; elles étaient et demeurent à première vue valorisantes, tout en nous présentant un défi de taille.

Nous sommes contents d'avoir obtenu des réponses longues et réfléchies qui démontrent de l'appui pour la nouvelle institution et de l'intérêt à l'endroit de notre avenir. Nous sommes aussi heureux de constater un appui manifeste à l'ensemble de nos orientations pour l'avenir.

Par contre, on nous a mis au défi : absorber et analyser les suggestions reçues; y réfléchir; les internaliser et en tirer des leçons; les examiner soigneusement et décider comment y réagir. Nous avons posé des questions, nous avons écouté; il nous reste maintenant à « entendre ».

Et on nous a transmis des messages clés. BAC doit travailler en mode de collaboration pour remplir sa mission et atteindre ses objectifs. Il doit agir d'une manière plus stratégique dans ses programmes et dans son rôle national. Il doit aussi adopter une approche plus proactive à la préservation du patrimoine documentaire du Canada et faire preuve d'une plus grande créativité lorsqu'il le fait connaître et le rend accessible aux Canadiens.

Ce rapport a été préparé par :

Susan Haigh, agente principale des politiques, Bureau de la transformation, Bibliothèque et Archives Canada, accompagné des suggestions additionnelles d'Elizabeth Martin (référence : consultation des éditeurs), de Mijin Kim (référence : consultation des communautés culturelles) et de Marianne McLean (référence : consultation de la communauté archivistique).
Décembre 2004

Annexe 1 : Liste des répondants

Access Copyright
Alberta Family Histories Society
Anciens combattants Canada
Assemblée des Premières Nations
Association canadienne des bibliothèques, archives et centres de documentation
musicaux
Association canadienne des bibliothèques de droit
Association canadienne des conseillers aux étudiants handicapés au postsecondaire
Association canadienne des professeures et professeurs d'université
Association canadienne des restaurateurs professionnels
Association canadienne pour la conservation et la restauration des biens culturels
Association canadienne pour les études avancées
Association des archivistes canadiens
Association des archivistes du Québec, le Groupe d'archivistes de la région de Montréal,
le Regroupement des services d'archives de la région de Québec, le
Regroupement des services d'archives privées agréés du Québec, et le Réseau
des services d'archives du Québec (réponse d'ensemble).
Association des bibliothèques de la santé du Canada
Association des bibliothèques de recherche du Canada
Association des universités et collèges du Canada
Bibliothèque de l'Assemblée législative de l'Ontario
Bibliothèque des sciences de la santé de l'Université McGill – McGill Aboriginal Health
Portal
Bibliothèque du Parlement
British Isles Family History Society of Greater Ottawa
Canadian Association for School Libraries
Canadian Association of Public Libraries
Canadian Association of Special Libraries and Information Services
Canadian Centre for Studies in Publishing
Canadian Library Association
Canadian Library Trustees Association
Cold Lake Public Library
Collège Algonquin – Programme des techniques de bibliothèque
Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral
Conseil des directeurs des bibliothèques provinciales et territoriales
Council of Administrators of Large Urban Public Libraries
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal
Ex Libris Association
Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques
Institut canadien de microreproductions historiques
Institut de gestion des documents
Institut national canadien pour les aveugles
King Township Public Library
Library Association of Alberta

Newfoundland & Labrador Library Association
Nova Scotia Library Association
Pemmican Press
Public Library InterLINK
Regina Public Library
Réseau canadien de documentation pour la recherche
Saskatchewan Library Association
Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick
Société historique du Canada
The Writers' Union of Canada
Toronto Public Library

Plusieurs personnes ont envoyé des réponses signées ou anonymes.

Annexe 2 : Séances de consultation

(toutes tenues en 2004.)

Consultations avec des représentants de la communauté des bibliothèques :

- Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral (26 mai, Ottawa)
- Association des bibliothèques de recherche du Canada (15 juin, Victoria)
- Conseil des directeurs des bibliothèques provinciales et territoriales (15 juin, Victoria)
- Conseil exécutif, Canadian Library Association (16 juin, Victoria)
- Council of Large Urban Public Libraries (19 juin, Victoria)

Consultations avec des représentants de la communauté archivistique :

- Territoires du Nord-Ouest (10 août, Yellowknife)
- Nunavut (11 et 12 août, Cambridge Bay)
- Terre-Neuve et Labrador (7 septembre, St. John's)
- Yukon (28 septembre, Whitehorse)
- Colombie-Britannique (1^{er} octobre, Vancouver)
- Alberta (4 octobre, Calgary)
- Saskatchewan (6 octobre, Saskatoon)
- Manitoba (7 octobre, Winnipeg)
- Ontario (13 octobre, Toronto)
- Nouveau-Brunswick (15 octobre, Moncton)
- Île-du-Prince-Édouard (18 octobre, Charlottetown)
- Nouvelle-Écosse (20 octobre, Halifax)
- Québec (22 octobre, Montréal)

Consultations avec des représentants des communautés culturelles :

- La communauté chinoise (25 octobre, Vancouver)
- La communauté sud-asiatique (22 octobre, Surrey)
- (D'autres consultations sont prévues à Montréal et à Ottawa en janvier 2005.)

Annexe 3 : Sommaire de l'évaluation

Les tableaux suivants résument les douze réponses aux quatre dernières questions inscrites sur le formulaire Web et portant sur l'évaluation de la consultation.

1. Pour ce qui est de vous informer des projets de Bibliothèque et Archives Canada pour réaliser son nouveau mandat, comment évaluez-vous cet exercice de consultation?

Pas du tout utile	Pas utile	Neutre	Utile	Très utile
		3	7	2

2. Cet exercice de consultation a-t-il été utile pour vous permettre, à vous ou à votre communauté, de présenter adéquatement votre point de vue à Bibliothèque et Archives Canada?

Pas du tout utile	Pas utile	Neutre	Utile	Très utile
		2	8	2

3. Est-ce que cet exercice de consultation a été utile pour confirmer qu'il est valable d'avoir une relation avec Bibliothèque et Archives Canada?

Pas du tout utile	Pas utile	Neutre	Utile	Très utile
		4	6	2

4. De façon générale, comment évaluez-vous cette occasion de faire part de vos commentaires?

Pas du tout utile	Pas utile	Neutre	Utile	Très utile
		3	7	2